MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP-9-4-85503892

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 8954848

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

1er Avril 1985 N° de série continue 294 Bulletin n° 6

VIGNE

TRAITEMENTS DE PRINTEMPS : surveillez les stades.

La vigne ne semble pas avoir démarré dans la région. Mais la remontée actuelle des températures risque de faire évoluer très vite les stades phénologiques. Respectez le calendrier suivant :

STADE A — ESCA - EXCORIOSE
- ne traitez plus à l'Arsenite de soude.

STADE B — ACARIOSE - COCHENILLES
- traitez les parcelles atteintes l'an dernier, aux huiles jaunes (2 à 3,5 l/hl). Mouillez bien.
  Contre ACARIOSE et ERINOSE, vous pouvez aussi utiliser en A ou B le Microthiol (ou le Microthiol spécial ou le Microthiol spécial liquide) à la dose de 2kg ou 2 l/hl (sur la base de 500 l/ha).

STADE C — ACARIOSE - COCHENILLES
- vous pouvez encore utiliser un oléoparathion à 45g de m.a./hl si vous n'avez rien fait en B.

STADE D — EXCORIOSE
- si vous n'avez pas traité à l'Arsenite de soude, 1er traitement avec un fongicide de contact (voir bulletin n° 4 du 11 mars 1985).

STADE E — EXCORIOSE
- 2e traitement avec un fongicide de contact.

NB - La lutte avec une spécialité à base de phoséthyl Al, à raison d'une application unique, effectuée au moment où les tout premiers bourgeons situés à la base des rameaux arrivent au stade D assure une bonne efficacité. Cependant, dans la pratique, cette technique est délicate et dans bien des cas, il est préférable d'effectuer une seconde application lorsque 30 à 40 % des bourgeons ont atteint le stade E afin de s'assurer du maximum d'efficacité.

ESCA : La fiche couleur, en page 3, vous aidera à dépister la maladie pendant la saison, conservez la bien.

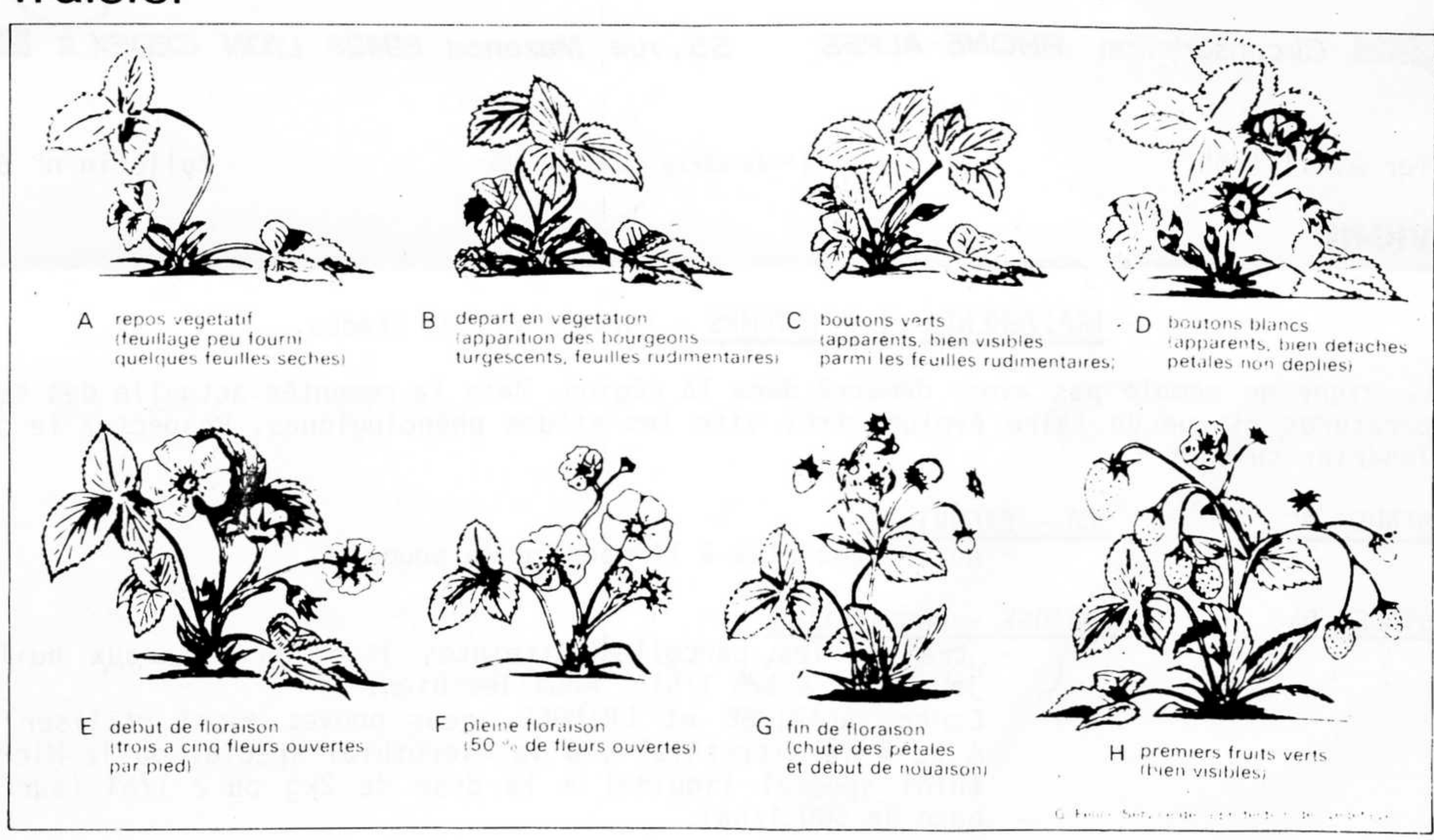
P. 5.19

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

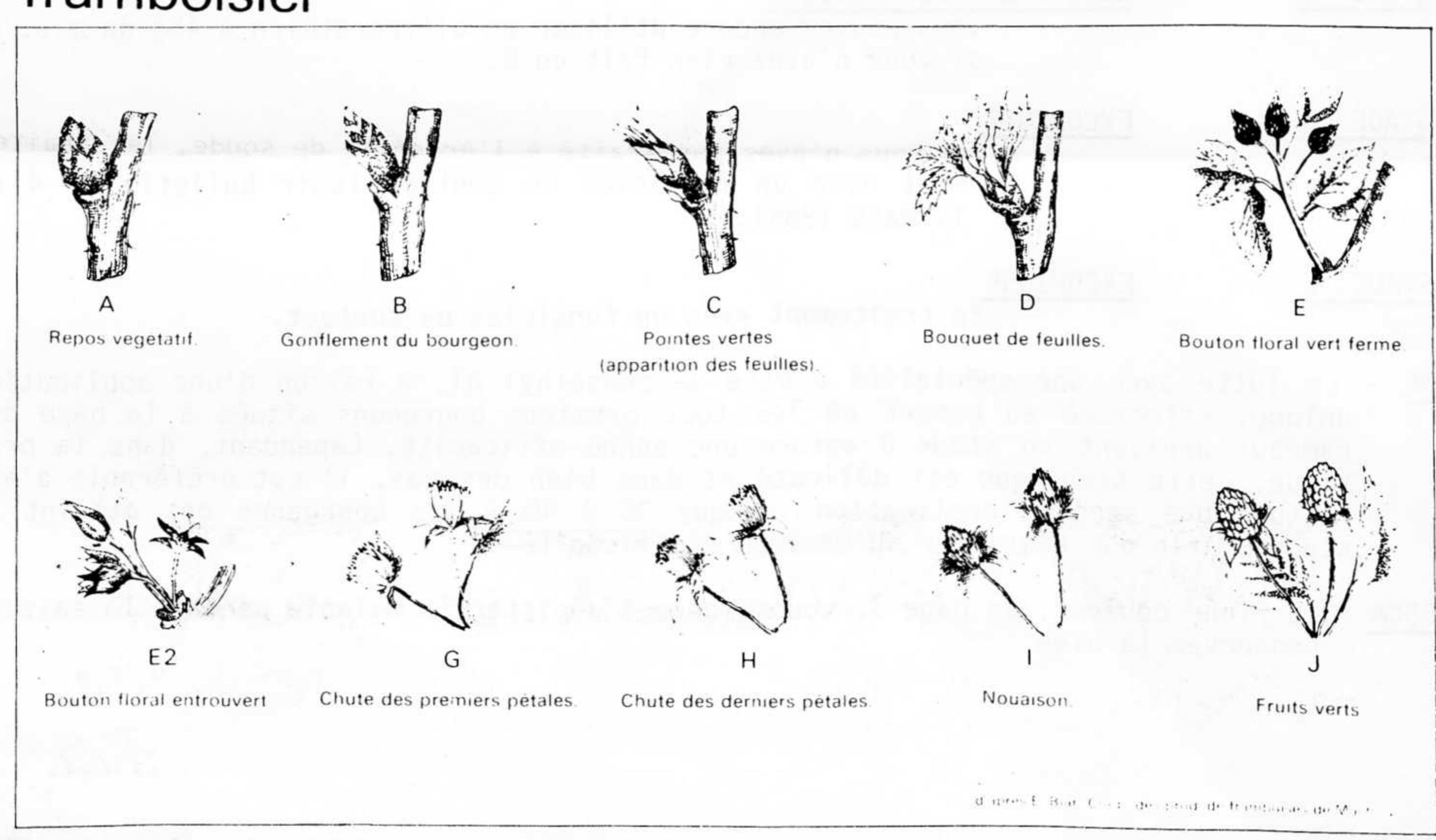
ARBRES FRUITIERS

STADES PHENOLOGIQUES : conservez les schémas, nous y ferons souvent référence pendant la campagne.

fraisier



framboisier





L'ESCA

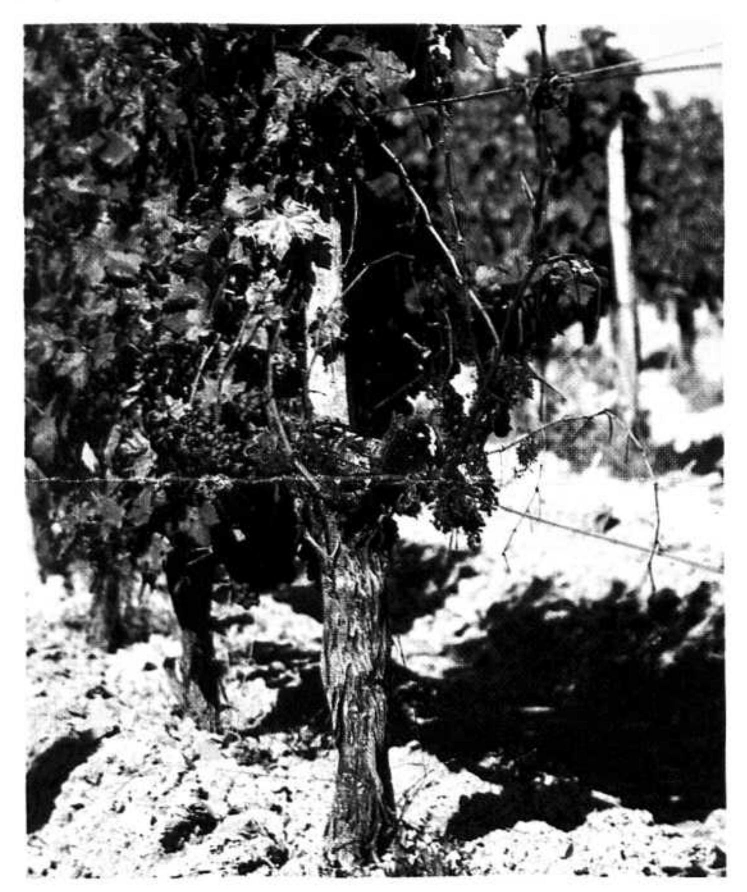




MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Altérations de la végétation :

Le symptôme le plus spectaculaire (mort brutale) ... le plus fréquent (altération du feuillage)



Mort brutale d'un bras (apoplexie)



Altération puis chute des feuilles de la base des rameaux, les extrémités restant vertes

Manifestations sur feuillage



Symptôme caractéristique sur un rameau

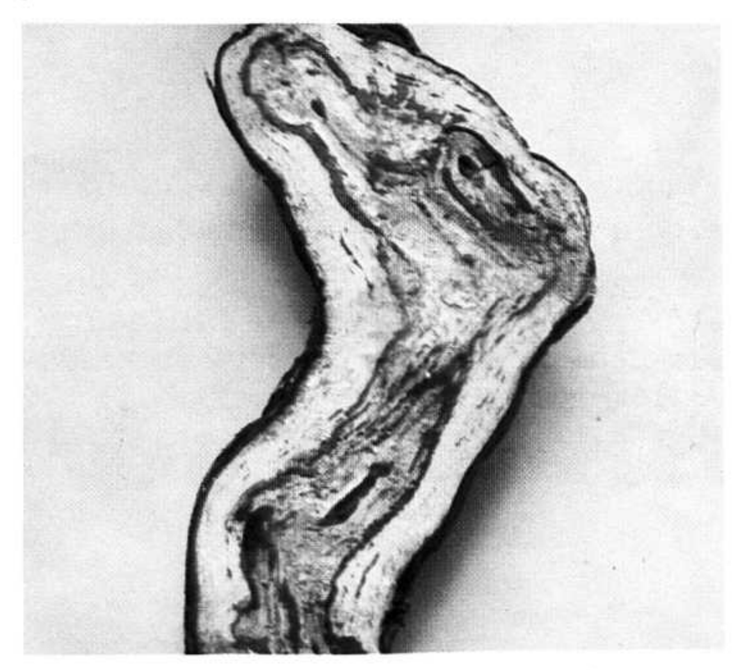


Digitations internervaires : sur cépage noir

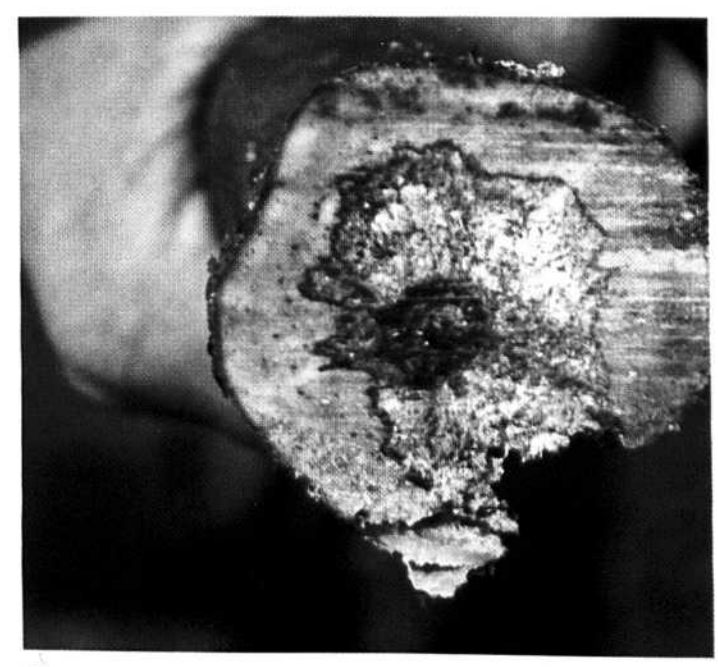


... sur cépage blanc

Dégâts observables au niveau du bois :



Coupe longitudinale : bois dégradé en amadou



Coupe transversale : zone centrale altérée de couleur claire, zone brune marginale

SPV imprim Lyon 1985

P 590

Cette maladie, mieux connue des viticulteurs sous le nom d'«**Apoplexie de la Vigne**», se manifeste généralement au début sur quelques ceps dispersés dans la parcelle. Elle sévit essentiellement sur des souches âgées d'au moins 10 à 15 ans présentant des plaies de taille ou des blessures importantes. Bien que quelques cépages apparaissent comme plus sensibles, aucun n'est à l'abri des attaques qui peuvent provoquer des dépérissements, suivis de la mort des pieds.

SYMPTÔMES

Ils peuvent apparaître soit sur une partie, soit sur l'ensemble du cep.

■ **Sur les organes ou parties herbacés**

La maladie peut présenter deux aspects :

- altération du feuillage
- mort brutale du cep

• Altération du feuillage : symptôme le plus fréquent

Durant l'été et au début de l'automne, les manifestations les plus caractéristiques apparaissent sur les **feuilles de la base** et s'étendent ensuite à l'ensemble des rameaux. Les feuilles présentent des **plages jaunâtres** ou **rougeâtres** formant des digitations entre les nervures ; elles peuvent se dessècher peu à peu et tomber prématurément. Les raisins grossissent mal. L'aoûtement de l'extrémité de certains rameaux ne s'effectue pas.

Ces symptômes, qui ne se reproduisent pas obligatoirement chaque année, traduisent la présence de la maladie.

• Mort brutale du cep : aspect le plus spectaculaire

Pendant la période des grandes chaleurs (juillet-août) et souvent à la suite d'un orage, le feuillage et les grappes **se dessèchent brutalement.** Ce dessèchement commence en général par l'extrémité des sarments.

■ **Dans le bois du tronc et des bras**

L'aspect du bois est typique : en coupe transversale ou mieux longitudinale, on voit une zone **centrale** altérée, friable, **de couleur claire**, ressemblant à de l'**amadou** ou à une éponge séchée.

BIOLOGIE

Les agents responsables, dont la biologie est mal connue, pénètrent par les plaies de taille ou par les blessures et altèrent les tissus ligneux. La contamination se fait probablement par des spores.

LUTTE

Les mesures prophylactiques consistent à éviter les grosses plaies de taille, les blessures et à arracher puis brûler les souches malades.

La lutte chimique s'avère très efficace, mais le seul produit actif : l'arsénite de soude, est très dangereux. Il s'emploie à la dose de 1250 g de matière active à l'hectolitre. Il convient de bien mouiller le tronc et les bras des souches (400 à 500 l à l'hectare).

Le traitement s'effectuera sur **bois ressuyé**, pendant le **repos complet** de la vigne, 10 jours au moins après la taille et **2 à 3 semaines avant le débourrement** pour éviter tout risque d'accident végétatif.

Le traitement s'impose dans toutes les vignes où des **symptômes** de la maladie sont **décelés** ; la lutte sera poursuivie pendant deux ou trois ans. Un traitement est également recommandé sur les vignes où des plaies importantes (plaies de rajeunissement - transformation des vignes en vue de la vendange mécanique) ont été effectuées.